



LA FEDERATION COMMUNIQUE

OUVRIER(E)S AGRICOLES

ARRETER LE MASSACRE !

Les drames récents d'ouvrier(e)s agricoles morts au travail mettent en lumière les conditions d'exploitation excessivement dures et dangereuses que subissent quotidiennement les salariés de la production agricole.

Il suffit de donner la parole aux invisibles pour connaître la réalité de leurs conditions de vie et de travail. Horaires à rallonge dans toutes les conditions météorologiques, manque d'équipements de protection individuelle, absence de toilettes, de douches, de salle de repos dans les exploitations, exposition à des produits chimiques présumés cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques, précarité à outrance, conditions de logement indignes... Voilà le quotidien des travailleurs de la terre.

Alors même que les accidents du travail et les maladies professionnelles connaissent une sous-déclaration chronique, les statistiques de la MSA sont alarmantes. Entre 2015 et 2019, ceux-ci sont en augmentation constante avec un total officiel de 6 328 accidents du travail graves avec une durée moyenne d'arrêt de 77,2 jours. Ce chiffre est d'autant plus inquiétant qu'il est deux fois plus élevé que la moyenne de tous les secteurs d'activité. En l'espace de cinq ans, 356 travailleurs agricoles ont perdu la vie à la suite d'un accident ou due à une maladie professionnelle. En 2015, 233 salariés agricoles se sont suicidés.

Les patrons sont responsables de l'hécatombe. Leur quête du profit met en danger l'intégrité physique des travailleurs agricoles. Toute l'année, les exploitations agricoles sont des zones de non droit où le code du travail et les droits collectifs sont bafoués. Les drames récents concernant les vendangeurs ne sont malheureusement pas étonnants. Avant chaque période de vendanges ou de grands travaux, le patronat agricole demande aux directions départementales du travail des dérogations, pour faire exploser le temps de travail jusqu'à 60h semaine. Dès qu'ils le peuvent ils remettent le couvert pour déroger aussi aux conditions de logement des saisonniers.

Les salariés refusent d'être malades à cause de leur travail. Ils et elles ne veulent plus perdre leur vie à la gagner. La fédération revendique le droit de travailler dans des conditions respectant la santé de toutes et tous. Nous revendiquons notamment la réduction du temps de travail à 32 heures par semaine sans perte de salaires, la retraite à 55 ans, de véritables augmentations de salaire avec la reconnaissance des qualifications, des emplois stables en CDI. Des mesures de prévention des risques professionnels sur le lieu de travail doivent être prise, notamment avec la réintégration des Chsct ainsi que de nouveaux droits pour les Cphsct. Il est urgent de renforcer les moyens de contrôle, de sanctions et de coercition. L'inspection du travail doit avoir les moyens de contrôler le respect des règles dans les entreprises. La reconquête d'une inspection du travail propre à l'agriculture rattachée au ministère de l'Agriculture est indispensable.

Montreuil,
Le 14 septembre 2023